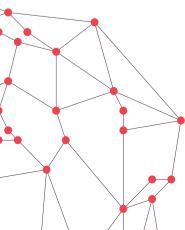
LE RÉSEAU DES AGENCES D'URBANISME ET LA FNAU

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021







ÉDITORIAL

2021 fut l'occasion pour la Fnau de travailler à retisser des liens, à en construire de nouveaux dans une société qui a été fortement questionnée par la pandémie de Covid-19 et les crises sociales, économiques et environnentales.

2021, ce sont les liens tissés dans un bureau de la Fnau renouvelé, qui s'est réuni à un rythme soutenu - surtout en distanciel - pour construire de l'interconnaissance entre anciens et nouveaux élu.e.s des agences d'urbanisme. 2021, c'est aussi se retrouver en présentiel lors de la 42° rencontre des agences d'urbanisme, rencontre qui a été organisée cette année par la Fnau, accueillie à Dunkerque.

2021, ce sont des propositions et des contributions de la Fnau pour les nouvelles lois qui ont été adoptées : les lois Climat et résilience et 3Ds. Elles vont impacter fortement l'action des collectivités et celle des agences d'urbanisme. Ce sont aussi des propositions dans les débats internationaux sur les territoires.

2021, ce sont de nouveaux projets de création d'agences d'urbanisme qui démontrent l'intérêt que suscite ces outils pour répondre aux enjeux des collectivités et des territoires.

2021, enfin, c'est une nouvelle feuille de route pour le réseau des agences d'urbanisme, qui s'organise autour de quatre objectifs: contribuer à l'objectif Zéro carbone; construire une société qui prend soin; contribuer à l'émergence d'un nouveau contrat social et enfin renforcer les coopérations et solidarités territoriales. Ces quatre axes constituent un fil rouge pour construire les programmes d'action et d'étude de la Fnau et développer ses partenariats en interface avec les agences.

Sous l'injonction « Co-habitons ! » la 42e rencontre, en décembre 2021, nous a questionné et a mis en débat des propositions sur ces axes. A l'écoute, présent sur différents fronts pour accompagner les agences d'urbanisme et leurs équipes dans leur transformation, présent avec les acteurs locaux, nationaux et internationaux pour travailler sur les transitions et préparer l'avenir, notre réseau est plus que jamais actif et mobilisé.

JEAN ROTTNER PRÉSIDENT DE LA FNAU

PATRICE VERGRIETE PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ DE LA FNAU

2021 LES MOMENTS CLEFS DU RÉSEAU DES AGENCES

● LA 42^E RENCONTRE DES AGENCES D'URBANISME EN 2021 A ÉTÉ ORGANISÉE PAR LA FNAU AUTOUR DE L'INTERPELLATION À CO-HABITER!

Après une 41° édition des Rencontres de la Fnau, organisée par l'agence d'urbanisme de Brest-Bretagne, mais contrainte par la pandémie de Covid-19 à se tenir en distanciel, l'édition 2021, organisé par la Fnau, a pu se dérouler en présentiel à Dunkerque, du 1er au 3 décembre 2021. C'est sous le signe d'une convivialité retrouvée que les 250 participants présents sur place et plus de 700 participants en distanciel -ont pu assister aux plénières et aux tables rondes ayant pour thème « Co-habitons ! ». Une injonction dont le point d'exclamation souligne l'urgence, voire l'obligation, de recréer non seulement du débat, mais surtout du lien, alors que la pandémie a nettement détérioré les rapports entre les individus.

Pendant ces trois jours d'échanges, la question de la cohabitation a été abordée sous de nombreux aspects, à commencer par celui du « vivre-ensemble », lors de la plénière du 2 décembre qui a évoqué aussi bien les liens qui nous relient que les motifs qui nous séparent. Le 3 décembre, quatre tables rondes ont tenté de répondre à la question : « Comment co-habi-

Affiche de la 42^e rencontre



Plénière de cloture de la 42° rencontre.

Echange entre Jean Rottner et Xavier Piechaczyk, président du directoire de RTE



ter? » Comment adapter les villes aux défis du changement climatique et co-habiter durablement avec la nature? Comment re-lier les territoires et assurer leur cohésion, entre gestion de la proximité et de l'éloignement? Ou encore, comment adapter nos habitats, espaces de travail et notre cadre de vie pour y accueillir les nouveaux besoins et les nouvelles attentes des populations (télétravail, hybridation des espaces, accès à la nature...)?

Pour aller plus loin sur la thématique, 14 ateliers organisés en simultané et de façon hybride, le 2 décembre ont permis d'explorer des pistes de réflexion sur les modes de cohabitation, à travers les prismes de la nature, du vivant, de l'habitat, des mobilités, des interactions entre territoires, du voisinage, des modes de travail, et même de la précarité. Parallèlement, se sont également déroulées trois visites du territoire dunkerquois: celle de la halle aux sucres, les enjeux de mobilités en territoire de flandre rurale et enfin celle du magnifique port de Dunkerque.

La 42° Rencontre de la Fnau a aussi abordé deux grands sujets d'actualité. Tout d'abord, la décarbonation qui, outre les solutions purement techniques et technologiques, exige avant tout la collaboration active de tous les acteurs de la ville. Ensuite, l'étalement urbain, qui a fait l'objet d'une performance saisissante sous forme de procès.

Comme à l'accoutumé, un numéro spécial de la revue Urbanisme est consacré aux actes de la 42° Rencontre, paru début 2022.



L'étalement urbain a été jugé sur quatre chefs d'accusation tandis que de nombreux témoins étaient cités à la barre. L'étalement urbain est ainsi apparu – ou plutôt n'est pas apparu car il était bloqué dans les embouteillages car il vit dans un territoire périurbain – sous le patronyme d'Urbain Létalé. Accusé, défendu, expertisé, débattu par un procureur, un avocat, des témoins et des pièces à conviction... Le pre-

mier chef d'accusation auquel a dû répondre Urbain Létalé était celui de la désociabilisation des citoyens pour avoir créé des espaces dortoirs où prévalent individualisme et entre-soi. Le deuxième, portait sur l'accroissement des inégalités socio-économiques entre ceux vivant près des services et des emplois, et les autres. Le troisième chef d'accusation pointait le frein supposé aux transitions écologique, environnementale et énergétique dû à la création d'infrastructures lourdes qui artificia-





lisent les sols et dégradent la biodiversité et oblige à recourir toujours plus à la voiture individuelle. Enfin, Urbain Létalé était accusé de contribuer à la « mochisation » des territoires.

Les échanges furent nourris, les pièces à conviction éclairantes et les réquisitoires magistraux. À l'issu de deux heures de débat, et en l'absence de l'accusé, toujours coincé dans les bouchons, les jurés (composés du public présent dans la salle et à distance) ont rendu leur verdict sur chacun des chefs d'accusation, et pour le moins, c'est un verdict équilibré qui est apparu à la sortie de ce procès.

 Pour revivre le jugement d'Urbain Létalé ou découvrir le verdict : https://youtu.
 be/6D4ZzNxHTDw

• 43^E RENCONTRE À TOULOUSE, LES 11, 12 ET 13 OCTOBRE 2022

La 43° édition sera une invitation à prendre du recul, pour mieux faire face. La multiplication et l'empilement des crises sont les grands marqueurs de la période actuelle. Qu'ils soient pris individuellement ou collectivement, ces changements renouvellent le cadre d'intervention des acteurs du monde de l'urbanisme et de l'aménagement. En tant qu'agences d'urbanisme, comment nous emparons-nous de ces changements ? Comment les observer, les comprendre, les expliquer, puis les traduire, les orienter, les accompagner ? Comment font-ils évoluer nos pratiques ? Si la destination est incertaine, quelles trajectoires territoriales proposer ? Il ne s'agit plus de savoir s'il faut changer, mais comment le faire.

Convaincus que l'intelligence collective est la meilleure façon d'esquisser de nouvelles pistes de compréhension et d'actions, la 43° Rencontre des agences d'urbanisme est l'opportunité de partager nos questionnements et les réponses à y apporter.

Plénière d'ouverture de la 42e rencontre. La mise en scène du procès d'Urbain Létalé.

SÉMINAIRE DE BOULOGNE

Boulogne-sur-Mer Développement Côte d'Opale a accueilli les 6, 7 et 8 juillet 2021 le séminaire d'été des directeur.ices d'agences d'urbanisme. Le programme de travail a été consacré aux enjeux de développement économique et notamment portuaires.

Ces journées furent l'occasion d'échanger avec Antoine Angeard, directeur général de la fédération des agences d'attractivité, de développement et d'innovation (CNER) et d'avoir un débat entre **Frédéric Cuvillier**, maire de Boulogne-sur-Mer, président de la CA du Boulonnais, président du Cner, **Patrice Vergriete** et **Jean Rottner**.

Séminaire des directeur.ices à Boulogne-surmer Ce fut également l'occasion de visiter le territoire, avec notamment la découverte de Nausicaa, de la Criée et d'une entreprise logistique installée sur le port de Boulogne-sur-Mer.







© Karine H

• RETOUR SUR LES 6 BUREAUX DE L'ANNÉE

En 2021, les instances de la Fnau ont été nombreuses Pas moins de six bureaux ont été organisés. Ces moments de débats et d'échanges ont permis d'arborder des sujets variés avec les élu.es. comme la Loi d'orientation sur les mobilités, la mise en oeuvre des CRTE, les enjeux de décarbonation des territoires, l'enseignement supérieur ou encore les évolutions autour du commerce et des pratiques de consommation. De nombreuses personnalités ont participé à ces instances, comme Gilles de Margerie, commissaire général de France Stratégie ; Jérôme Gutton, Préfet en charge des CRTE à l'ANCT ; Philippe Ellerkamp, président de d'Avignon Université; Pascal Madry, directeur de l'Institut pour la Ville et le Commerce; Arnaud Leroy, président de l'Ademe et Xavier Piechaczyk, président du directoire de Réseau de Transport d'Electricité (RTE).

LA FNAU, AU COEUR DE L'ANIMATION DE L'INGÉNIERIE TERRITORIALE

La Fnau participe depuis 2021 au club de l'ingénierie de l'Agence nationale de la cohésion des territoires et a notamment participé aux 1^{ères} assises de l'ingénérie qui s'est déroulée à l'été 2021.

La Fnau a participé également activement à la préparation des débats sur la loi Climat et Résilience et la loi 3DS.

2021 LES AGENCES AU SERVICE DES TERRITOIRES

COMMENT ATTEINDRE LA SOBRIÉTÉ FONCIÈRE ?

Comme la Fnau l'a déjà souligné dans son avis « Zéro Artificialisation Nette » de juin 2020, traduire concrètement cet objectif, pose une équation complexe pour les politiques publiques. La mise en œuvre de la loi Climat et Résilience ouvre de nombreux défis et nécessitera de mobiliser une grande diversité de leviers, mais aussi de créer l'adhésion de l'ensemble des acteurs pour réussir une transformation des modèles d'aménagement qui permettent d'aller vers une sobriété foncière.



https://www.fnau.org/fr/ publication/vers-lobjectif-de-zero-artificialisation-nette/

Pour accompagner cette mise en œuvre, le dossier Fnau n°50 rassemble des expériences conduites par des agences d'urbanisme avec leurs partenaires pour concourir à l'objectif de sobriété foncière. Sans visée d'exhaustivité, il n'aborde notamment pas tous les leviers qui seront indispensables (changement des modèles économiques de l'urbanisme, de l'agriculture, fiscalité...). Ce dossier se veut source d'inspiration pour le débat et la mise en œuvre en témoignant d'une diversité d'expériences de terrain, mais aussi de celle de nos voisins italiens, avec lesquels nous partageons les mêmes objectifs européens.

Au cours des débats de la loi, la Fnau a plaidé pour que soient engagés, dans le temps des mandats locaux et du plan de relance, des conventions de sobriété foncière pour dépasser la seule approche par la planification. Ces démarches contractuelles et territorialisées de sobriété foncière entre des collectivités et l'Etat permettraient de compléter le travail des conférences des SCoT en favorisant le dialogue territorial. Au service des projets de territoire, ces démarches auront vocation à mobiliser à la fois la planification et l'action opérationnelle, l'approche quantitative et qualitative, le recyclage urbain et la renaturation des espaces, dans une stratégie globale pour mettre en œuvre la séquence éviter-réduire-compenser.

Lyon 3° © RUCH MP / URBALYON



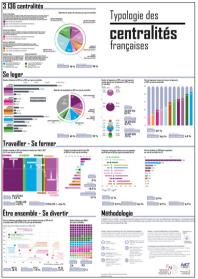
DÉMARCHE D'OBSERVATION MUTUALISÉE DES CENTRES-VILLES

Le centre-ville a été, depuis l'apparition du fait urbain, le cœur de l'activité humaine. Il a connu de nombreuses périodes d'essor mais aussi récemment de déclin. De nombreux élus ont pris conscience de ces mutations et orientent désormais leurs choix vers la protection et la redynamisation de leur centre-ville afin d'en faire un atout pour leur commune. C'est également dans ce sens que des programmes nationaux d'aménagement du territoire ont vu le jour, à l'instar d'Action Cœur de ville ou de Petites villes de demain.

Les acteurs publics manquent cependant encore d'outils pour appréhender un espace aussi complexe que le centre-ville. Il n'existe, par exemple, pas de référentiel national pour servir de base de comparaison entre différentes communes. L'ambition de ce projet d'observation des centres villes est de fournir un outil de comparaison multithématique capable d'aider les acteurs des centres villes dans l'auto-diagnostic de leur centre et faciliter ainsi leurs prises de décision.

Poster de la typologie des centralités https://www.fnau.org/

fr/publication/ poster-typologie-descentralites-francaises/



Typologie des

Centralités
Fançaises

Fançaises

Centralités

Contralités

Contrali

Ce projet s'inscrit plus largement dans le dispositif d'observation mutualisée des espaces urbains créé en 2013 par la Fnau, qui mobilise un réseau d'experts très impliqués, issus des agences d'urbanisme et des collectivités territoriales.

Le projet d'observation des centres villes s'inscrit dans un programme de travail de deux années, dont la première étape réalisée en 2021 a été d'identifier et de qualifier les centralités françaises.

Ce travail partenarial a ainsi permis d'identifier 3136 centralités françaises réparties en cinq grandes familles aux fonctions et au rayonnement différents mais complémentaires, dessinant une géographie possible du maillage territorial français.

Un poster rendant compte de ce travail a été réalisé. La base de données associée est également disponible en Open Data et téléchargeable sur le site de la Fnau.

ZOOM DÉMARCHES PERSPECTIVES

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DANS LES **TERRITOIRES**

Le réseau des collectivités ESR, dont la Fnau est membre fondatrice, a travaillé en 2021 sur la mobilisation des nouveaux élu.e.s locaux sur ce sujet. À partir de la publication d'un BA-ba et d'un recueil de fiches thématiques présentant les sujets de coopé- publication/poster-porrations entre monde de l'enseignement supérieur et collectivités, a été organisé un temps d'échange entre

président d'intercommunalité et président d'université lors des journées d'été de France Universités.

En parallèle, la Fnau continue d'animer le réseau des Observatoires territoriaux du logement des étudiants (OTLE) et dans ce cadre a produit un poster mettant en avant les territoires porteurs, ainsi que les gouvernances et périmètres choisis. La seconde face du poster a permis de valoriser les remontées de données locales et de qualifier les étudiants et leurs logements.

territoriaux-du-loge-ment-des-etudiants/



MOBILISATION PARLEMENTAIRE POUR L'EXPÉRIMENTATION SUR LE COMMERCE

La Fnau en partenariat avec Intercommunalités de France, France Urbaine et la fédération des SCoT, a travaillé sur une proposition d'expérimentation afin d'autoriser les collectivités compétentes en matière d'urbanisme et qui justifient d'une stratégie sur la politique locale du commerce, de délivrer les AEC sans passage en CDAC. Après approbation de la loi 3DS, pour rentrer dans l'expérimentation, les collectivités doivent être dotées d'un SCoT avec DAACL et d'un PLUi, intégrant les critères définis par la loi et avoir signée une convention d'ORT.

MISSION DE PRÉFIGURATION DES **FUTURES AGENCES DE MAYOTTE ET DE**

En 2021, la Fnau a engagé en tandem avec le Ministère de la transition écologique deux missions de faisabilité et préfiguration de nouvelles agences d'urbanisme. Le projet de création d'une agence de développement et d'urbanisme pour le territoire de Mayotte, département ultramarin de l'Océan indien de 270 000 habitants qui fait face à une urbanisation très rapide et d'autre part le projet de création d'une agence d'urbanisme azuréenne sur la saisine de la Métropole Nice Côte d'Azur. Après la période d'échange au cours de 2021 sur la gouvernance et sur les missions prioritaires de chacune de ces nouvelles agences pour répondre aux enjeux de leurs territoires, elles devraient être l'une et l'autre créées formellement au cours de l'année 2022.

INTERNATIONAL

PARTENARIAT FRANÇAIS POUR LA VILLE ET LES TERRITOIRES (PFVT)

La Fnau pilote le Partenariat Français pour la Ville et les Territoires (PFVT) depuis 2018, avec pour mission principale de coordonner la contribution française pour le Forum urbain mondial, qui aura lieu en 2022 à Katowice (Pologne).

En 2021, 11 groupes de travail thématiques, co-pilotés par des membres du PFVT ont été créés. L'équipe du secrétariat a accompagné l'organisation et l'animation de ces groupes afin de produire des recommandations opérationnelles et prospectives. Ces travaux seront valorisés, en 2022, sous forme de publications et constituront la base d'un plaidoyer.

SÉMINAIRE AFD-FNAU SUR L'ALIMENTATION ET AGRICULTURE URBAINE

Sur une demi-journée, organisé en visioconférence, ce séminaire sur l'agriculture et l'alimentation, a permis de réunir et de faire échanger des experts de l'AFD dans le cadre de projets à l'international, et des experts d'agences d'urbanisme sur des expériences et initiatives en France. La sécurité alimentaire occupe une place grandissante dans les débats nationaux et internationaux. Du fait de la dimension à la fois locale et globale de ces enjeux, il est important de favoriser le dialogue entre des approches et initiatives françaises et internationales.

COALITION «AMÉNAGER LES VILLES AFRICAINES DE FAÇON DURABLE» AU SOMMET CLIMATE CHANCE AFRIQUE

En octobre 2021, la 4° édition africaine du Sommet Climate Chance s'est tenue à Dakar et en visio. Ce sommet a réuni 2 000 participants, venant du monde entier et particulièrement des acteurs européens et africains. Ce sommet avait pour objectif la poursuite de la formalisation des feuilles de route des coalitions thématiques, et la préparation des messages des acteurs non étatiques en contribution à la COP26 de Glasgow.

Ce rendez-vous a été l'occasion de réunir la coalition « Aménager les villes africaines de façon durable », que la Fnau et le réseau mondial des agences d'urbanisme (MTPA-gn) pilotent depuis 2015. La coalition s'est réunie



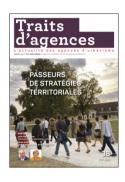
lors d'un atelier labellisé *Urban Thinkers Campus* (de la World Urban Campaign d'ONU-Habitat), durant lequel des acteurs français et africains ont échangé sur l'enjeu de planifier la résilience climatique pour les villes africaines.

PUBLICATIONS

DU RÉSEAU DES AGENCES D'URBANISME

TRAITS D'AGENCES

En 2021, deux numéros de Traits d'agences ont été publiés avec la revue Traits Urbains. Outre celui accompagnant la 42º Rencontre, « Co-habitons! », un numéro à été réalisé en partenariat avec le programme Popsu « Passeurs de stratégies territoriales ». Ce numéro de Traits d'agences offre des regards croisés de chercheurs et d'acteurs sur la gouvernance territoriale au prisme des enjeux de mobilité, de transition alimentaire, de santé, de résilience, de justice spatiale...



POINT FNAU

Ports, villes et transition

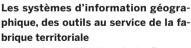
Les ports, fluviaux ou maritimes, sont des interfaces entre un territoire et le reste du monde. Véritables acteurs économiques, lieux industriels, ouverts vers le tourisme ou encore lieux d'appropriation culturelle, ils sont incontournables des réflexions d'aménagement. Face aux transitions que connaissent les villes et le monde – climatiques, économiques, numériques –, la physionomie des ports évolue aussi. Toujours interfaces et acteurs économiques, ils se tournent vers l'intérieur, vers la ville, et recréent les liens avec l'urbain.



DOSSIER FNAU

Vieillir en ville

Le bien-être des seniors est une préoccupation croissante d'inclusion pour les politiques locales. Cette prise de conscience accélérée par la pandémie, nous a ouvert les yeux pour aller vers une société plus à l'écoute des besoins de tous et notamment des plus fragiles. Ce dossier montre la diversité des approches des agences d'urbanisme sur la qualité de vie des ainés.

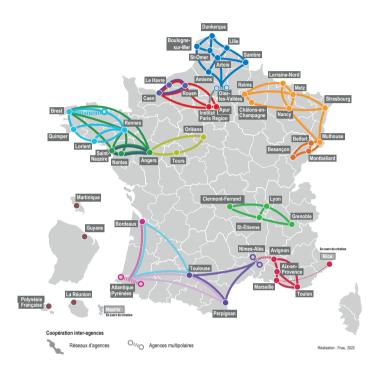


La dernière publication de la Fnau en 2021, réalisée par le club géomatique, revient sur les SIG en agence, le rôle des géomaticien.nes et dresse dans ce domaine les enjeux à venir. En effet, l'accès aux données et la déontologie qui doit encadrer leur exploitation constituent aujourd'hui des défis pour les membres des agences. Certaines informations concernant les espaces paraissent constituer un bien commun territorial. Et si les SIG des agences étaient des tiers de confiance à même de gérer ce bien commun au mieux de l'intérêt général?





LE RÉSEAU DES AGENCES **D'URBANISME - 2022**





22, RUE JOUBERT - 75009 PARIS - FRANCE 01 45 49 32 50 - FNAU@FNAU.ORG - WWW.FNAU.ORG

RETROUVEZ-NOUS ÉGALEMENT SUR LES RÉSEAUX







